

# Technicien | Technicienne chaudière PEB G1 et L

RÉF | 8371

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Réaliser le contrôle périodique des chaudières à combustibles liquides (L) et des chaudières ou chauffe-eau à combustible gazeux hormis les appareils qui nécessitent un réglage du débit d'air comburant et du débit de gaz (GI). Ce contrôle périodique comprend l'entretien de la chaudière ou du chauffe-eau et des dispositifs annexes, le réglage si nécessaire du brûleur et des électrodes, le contrôle du respect des exigences de bon fonctionnement des chaudières et chauffe-eau et la rédaction d'une attestation de contrôle périodique PEB.

L'activité comporte des déplacements et s'organise selon des horaires réguliers mais susceptibles d'être modifiés en fonction de l'ouvrage à réaliser. Le métier est polyvalent et évolutif.

### Programme

- Connaître les enjeux et le cadre dans lesquels s'inscrivent les réglementations chauffage et climatisation PEB
- Appliquer la réglementation chauffage et climatisation PEB
- Connaître les aspects théoriques du contrôle périodique PEB
- Connaître les critères et procédures de dérogation aux exigences PEB
- Appliquer les recommandations relatives à la performance du système de chauffage
- Identifier les matériaux amiantés
- Maîtriser la technologie des chaudières et des chauffe-eau (combustion ecomposition des gaz de combustion, brûleurs et dispositifs associés, rappels d'électricité appliquée, ...)
- Réaliser un contrôle périodique
- Vérifier et entretenir le matériel
- Réaliser le diagnostic d'une panne
- Régler un brûleur, une chaudière
- Compléter une attestation de contrôle périodique en utilisant les modèles et outils adéquats
- Examen

A l'issue de la formation, vous pouvez effectuer un stage en

entreprise de 4 semaines

**Certification(s)  
visée(s)**

Attestation de formation professionnelle Certificat d'aptitude reconnu par Bruxelles-Environnement (Région bruxelloise) et l'AWAC (Région Wallonne)

**Type de formation**

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

**ORGANISATION****Durée**

55 jours (2 mois et demi)

**Horaire**

en journée 8h-15h30 temps plein

**Début**

Plusieurs fois par an

**Coût**

Gratuit

**CONDITION D'ADMISSION****Prérequis  
administratifs**

Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

- Avoir une connaissance suffisante du français pour comprendre

## Connaître

des textes législatifs et pour pouvoir remplir des attestations

- Savoir calculer des surfaces, tracer des figures simples, appliquer la règle de trois, se situer et situer des objets dans l'espace
- Avoir les connaissances pratiques et théoriques d'une installation de chauffage, acquises soit sur le terrain, soit en formation (ne pas être débutant complet en chauffage)

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Il n'y a pas d'inscription actuellement.

## Organisme

### **Bruxelles Formation - BF construction**

Chaussée de Vilvorde 68  
1120 Neder-Over-Heembeek

<http://www.bruxellesformation.be>